

Cheseaux, le 17 août 2015

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 60/2015

<p style="text-align: center;">Demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage du Tennis-club de Cheseaux à Sorécot</p>
--

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1 - Introduction

Le Tennis-club de Cheseaux a été fondé il y a 30 ans.

Les infrastructures sont relativement bonnes. Les terrains ont été rénovés en 2005. Ils sont en bon état. Par contre le club a fait état depuis déjà deux ans de problèmes récurrents liés à l'éclairage.

En effet, celui-ci est d'origine (30 ans donc) et ne correspond plus aux standards énergétiques. De plus, il fait face depuis plusieurs années à des pannes régulières, entraînant des coûts d'entretien et de maintenance assez conséquents.

La Municipalité estime qu'il est judicieux de répondre aujourd'hui à la demande du club, en leur mettant à disposition un éclairage de qualité, qui leur permettra de poursuivre dans de bonnes conditions leurs activités, en termes de compétition, entraînement, et formation des jeunes.

2 – Proposition de remplacement

Après avoir comparé les divers modes d'éclairage, la solution LED proposée par le club paraît la plus adéquate pour ce type d'installation, et répond parfaitement à leur attente.

De plus, cette solution permet d'éviter le remplacement complet du tableau électrique et du compteur, qui ne seraient pas suffisamment dimensionnés pour accueillir un éclairage moderne classique, mais qui sont parfaitement adaptés pour supporter cet éclairage LED.

Nous avons, dès lors, tenté de lancer un appel d'offre, mais suite à nos diverses recherches et demandes de devis, une seule entreprise nous a fourni une offre correspondant à notre attente. Cette entreprise, Joseph Tennisplatzbau, est précisément spécialisée dans la réalisation et la maintenance de courts de tennis.

3 – Coût de l'opération

- Préparation du chantier	Fr. 2'100.--
- Travaux (démontage et recyclage des anciens projecteurs, câblage, montage et réglage des LED, raccordement)	Fr. 7'200.--
- Matériel (projecteurs, câbles, tableaux de commande etc...)	Fr. 33'900.--
- Location de nacelle, électricien, contrôle	Fr. 5'000.--
- Divers et imprévus	Fr. 2'900.--
- TVA 8 %	<u>Fr. 3'900.--</u>
- Montant Total	Fr. 55'000.-- =====

4 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de Fr. 55'000.--, pour le remplacement de l'éclairage du Tennis-club de Cheseaux à Sorécot, et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 60/2015 du 17 août 2015
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 55'000.--, pour le remplacement de l'éclairage du Tennis-club de Cheseaux à Sorécot
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 17 août 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY

P. KURZEN